

# Trafic des paiements: il est temps de passer au numérique

Fin septembre 2022, le bulletin de versement habituel sera définitivement retiré du marché. Le paiement des factures sera plus facile, plus rapide et plus efficace avec la QR-facture introduite par EGK-Caisse de Santé d'ici l'été prochain. Il existe aussi d'autres moyens de se simplifier la vie.

Texte: Beat Grütter Illustrations: Laura Maurer

Beaucoup d'entre nous se souviennent encore du légendaire bulletin de versement vert de la Poste qui circulait déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle. Après d'autres variantes, ce sont aujourd'hui surtout les versions rouge (BV) et orange (BVR) qui sont utilisées. À la suite d'une décision de PostFinance et de SwissBanking, ces bulletins de versement seront remplacés définitivement par la QR-facture à la fin du mois de septembre. QR est l'acronyme de «Quick Response» et tout comme le BV et le BVR, la QR-facture est composée d'un talon de paiement et d'un récépissé. Le Swiss QR-Code, situé au centre du talon de paiement, contient toutes les informations visibles sur la facture sous forme de texte.



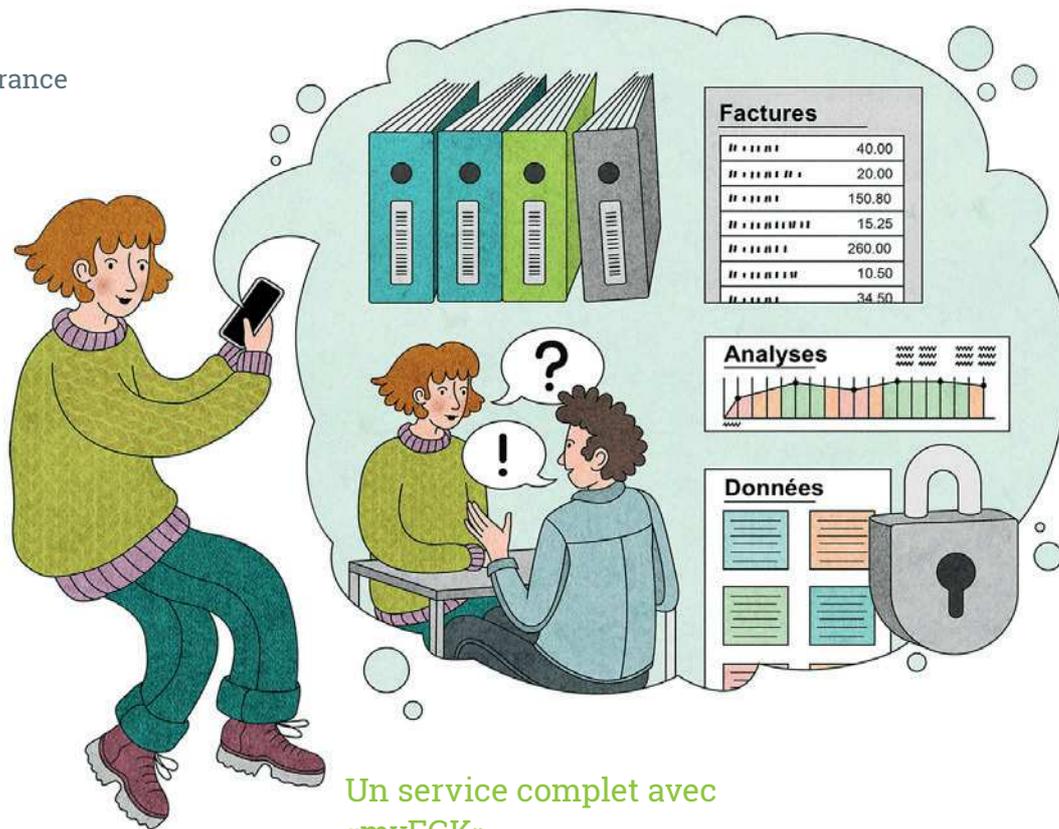
## Payer par QR-facture

Vous pouvez recevoir les QR-factures au format numérique ou sur papier. Pour les deux versions, il suffit de scanner le code QR et de déclencher le paiement en un clic. Le paiement est donc plus rapide et plus simple. De plus, on diminue ainsi les sources d'erreur puisque ni le numéro de compte, ni le numéro de référence ne doivent être saisis. Nos collaborateurs gagnent du temps car ils ne doivent plus attribuer manuellement les factures pour le paiement desquelles une référence erronée a été indiquée, voire sans référence. Cela se traduira donc par des économies. Si vous avez mis en place un ordre permanent, vous devez impérativement le modifier, car dès octobre, les établissements financiers ne procéderont plus aux paiements avec les anciennes données.



## Cap sur le numérique avec eBill

Avec eBill, vous ne recevez plus vos factures de primes et de prestations par courrier, mais directement sur votre compte e-banking/e-finance, donc juste dans votre espace de paiement. Pour que vous puissiez garder le contrôle total des coûts, la facture n'est pas réglée avant que vous l'ayez confirmée en un clic de souris. Les avantages: en plus de la saisie qui disparaît là aussi, le processus est entièrement numérique et permet donc encore mieux d'économiser les ressources. Et peu importe l'endroit où vous vous trouvez: avec votre smartphone, vous avez accès à votre compte à tout moment et pouvez activer les notifications par e-mail pour être prévenu(e) de la réception d'une facture.



### Un service complet avec «myEGK»

#### LSV/DD: que des avantages!

Chaque mois, EGK-Caisse de Santé émet plusieurs milliers de factures. Lorsque vous optez pour la procédure de débit direct (LSV), vous nous donnez une autorisation de prélèvement avec droit de révocation. Vos factures de primes et de prestations sont ainsi débitées de votre compte à l'échéance. Vous avez la certitude de ne manquer aucune date de paiement. Si vous n'êtes pas d'accord avec une opération, vous pouvez faire opposition dans un délai de 30 jours et la somme payée vous sera remboursée. Vous recevez les décomptes de prestations par voie postale ou via «myEGK» tandis que les factures de primes ne vous parviennent qu'en janvier.



«myEGK» vous offre encore plus de confort, que ce soit via l'application ou sur le portail des assurés. Vous pouvez là aussi traiter sans papier toutes vos opérations EGK, 24h/24. Plus de 20 000 clientes et clients profitent déjà de cet avantage et conservent ainsi constamment une vue d'ensemble de leur assurance, de leurs factures transmises, de leurs participations aux coûts ainsi que de leurs données personnelles. Avec «myEGK», vous pouvez aussi adresser vos questions à nos conseillères et conseillers à la clientèle. Maintenant que la carte d'assuré virtuelle (Vicard) est intégrée à l'application, vous pouvez vous identifier rapidement, sans contact et sans carte d'assuré, à votre arrivée chez le médecin, à la pharmacie ou encore à l'hôpital. Grâce aux prescriptions rigoureuses d'EGK-Caisse de Santé en matière de protection des données, vous avez la certitude que vos informations personnelles sont protégées contre les accès par des tiers non autorisés.

#### Envoi de la facture de primes

Les assurés demandent régulièrement pourquoi EGK envoie la facture de primes aussi tôt alors que la prime n'est échu qu'au début du mois suivant. D'après la loi, la facture de primes est payable d'avance et un délai de paiement de 30 jours s'applique. Dans certaines circonstances, il est donc possible que vous receviez la nouvelle facture de primes l'avant-dernier jour d'un mois alors que le lendemain, c'est la facture de primes du mois suivant qui est due. LSV/DD et eBill constituent le moyen idéal pour conserver une vue d'ensemble des paiements.

#### Contact

Les collaboratrices et collaborateurs de votre agence se tiennent à votre entière disposition pour toute question.



[www.egk.ch/agences](http://www.egk.ch/agences)

#### Remarque

Vous pouvez télécharger myEGK-App sur votre smartphone ici:



[www.egk.ch/myegk](http://www.egk.ch/myegk)